**Résumé**

L’encéphalopathie des cervidés (EC) – les cervidés sont des membres de la famille des cerfs – s’est imposée comme l’un des défis les plus pressants liés à la gestion de la faune en Amérique du Nord. Pour relever ce défi, il est essentiel d’adopter une approche complète et adaptative qui décrit les plans et coordonne les mesures prises parmi les organismes intervenants.

Structuré autour de six objectifs clés, le *Plan ontarien de surveillance et d’intervention en matière d’encéphalopathie des cervidés* du ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF) énonce les éléments de la préparation et de l’intervention de l’Ontario face à l’EC et décrit les mesures prévues pour éviter l’EC ou y répondre, et ce, en vue d’atteindre un résultat à long terme, à savoir préserver la santé des cervidés sauvages en Ontario. Le plan décrit les rôles et responsabilités des organismes concernés et l’éventail de mesures que ceux-ci peuvent prendre aux différentes étapes d’une intervention liée à l’EC en Ontario.

Compte tenu des nombreuses incertitudes liées aux maladies comme l’EC, ainsi que des circonstances et des situations très variées dans lesquelles la maladie peut être détectée pour la première fois en Ontario, le plan soutient une approche adaptative, souple, opportune et coordonnée en matière de prévention et d’intervention face à l’EC. Les résultats escomptés des mesures décrites dans ce plan contribueront à son objectif à long terme consistant à protéger les avantages socio-économiques, écologiques et culturels de la présence des cervidés sauvages pour l’Ontario.

Ce plan sera réexaminé régulièrement à la lumière des nouvelles informations disponibles, de l’évolution des mandats des organismes et des contributions du public et des intervenants.